

■ **M&M Lunch Gourmand Sàrl**, à Pully, CH-550-1044144-1, commerce de tout produit, en particulier alimentaire (FOSC du 06.06.2005, p. 14/2867572). Statuts modifiés le 29 mai 2008. Saleh-Rastin Chabbou, qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 1'000 à Foroutan Mehrdad, de Sullens, à Pully, nouvel associé-gérant avec signature individuelle. Saleh-Rastin Foroutan Martine, qui est élue présidente des gérants, cède CHF 9'000 de sa part de CHF 19'000, laquelle est réduite à CHF 10'000, à Foroutan Mehrdad, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 10'000. Le capital social de CHF 20'000 est ensuite divisée en 200 parts de CHF 100. Saleh-Rastin Foroutan Martine et Foroutan Mehrdads sont désormais chacun titulaire de 100 parts de CHF 100. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration des gérants du 29 mai 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 6570 du 02.06.2008  
(04511318 / CH-550.1.044.144-1)